

BUFO CONTACTS

Association pour l'étude et la protection des amphibiens et reptiles d'Alsace

Siège social : Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie, 11 rue de Turenne, 68000 COLMAR
Bureau : 8 rue Adèle Riton, 67000 STRASBOURG, ☎ 03 88 22 11 76, <http://bufo.alsace.free.fr/>

Feuillet de liaison n° 13

Janvier 2013

Meilleurs vœux 2013



Edito

C'est bien un trajet quotidien, ça permet de voir évoluer notre environnement au sens large ; c'est-à-dire tout ce qui nous entoure, les gens, la nature mais aussi les multiples aménagements que l'homme se croit obligé de faire pour contrecarrer sa peur du vide, pour satisfaire son obsession à occuper l'espace, pour affirmer sa suprématie sur tout. Et, du coup, je râle de plus en plus lorsque que je vais au boulot. Je râle lorsque je vois ce nouveau chantier qui vient juste détruire la dernière parcelle verte qui restait entre Illfurth et Walheim ; je râle en découvrant au petit matin, le panneau de cet entrepreneur annonçant la mort programmée du dernier verger du secteur. Je suis désespéré en sachant que cette petite route, certes très étroite, entre Wittersdorf et Hirsingue va être transformée en route à grande circulation pour pouvoir aller encore plus vite et plus loin. Bref je râle tellement que je me demande si j'ai raison ou bien si je suis en train de devenir un vieux con !

Et puis derrière tout ça un immense doute s'insinue désagréablement : finalement on sert à quoi nous, les associations naturalistes tellement inefficaces face à ce rouleau compresseur ? On ne nous a jamais autant demandé notre avis pour finalement voir le rythme des destructions s'accélérer. Oui bien sûr, le mot à la mode est « mesures compensatoires » mais faut-il être dupe ? compenser quoi ? une trame verte de plus en plus indigente parce que les maires ont tout pouvoir et la majorité d'entre eux ont encore des visions du siècle dernier où l'on ne conçoit le progrès qu'à travers le béton ?

Alors dans ces moments de gros doute, une pensée s'impose à moi et si on arrêtrait tout, nous les naturalistes ? si nos associations se mettaient en grève et disaient à tous ces décideurs et élus : « et bien soit ! allez-y, nous on vous laisse face à vos responsabilités et on s'en lave les mains ».

Oui mais voilà, il y a ce Milan royal qui frôle juste la voiture, ce petit matin où un chat sauvage m'a fixé de ses yeux verts. Alors on se dit qu'il y a encore tellement de belles choses dont il faut s'occuper que ça vaut le coup d'y croire. Alors haut les cœurs mais promis je n'arrêterai pas de râler.

Jean Barbery, Président de BUFO

Hommage



Sortie «*Vipera berus*» à Neustadt le 25 juillet 2011. De gauche à droite : Klemens Fritz, Jacques Thiriet, Jean-Claude Monney, Gerrit Müller, Sylvain Ursenbacher. © Jean-Pierre Vacher

Notre collègue et ami Jean-Claude Monney s'est éteint le 29 décembre dernier. Jean-Claude était collaborateur du KARCH, le Centre de coordination pour la protection des amphibiens et reptiles de Suisse, et spécialiste des reptiles. Il avait consacré une grande partie de sa vie à l'étude

des vipères, et avait notamment réalisé en 1996 une thèse de doctorat intitulée "Biologie comparée de *Vipera aspis* L. et de *Vipera berus* L. (Reptilia, Ophidia, Viperidae) dans une station des Préalpes bernoises". Jean-Claude était un fervent défenseur de l'herpétofaune, et notamment des serpents.

Naturaliste de terrain avant tout, nous nous souviendrons longtemps d'une journée de prospection à vipère péliade dans la Forêt Noire en juillet 2011, où nous nous étions retrouvés entre suisses, français et allemands et où nous avons pu observer plusieurs vipères péliades, une coronelle, et des lézards vivipares, le tout dans une ambiance joviale et très amicale. Jean-Claude était inlassablement captivé par ces animaux, et toujours enclin à partager ses connaissances et à échanger à leur sujet avec d'autres herpétologistes. Jean-Claude Monney était de surcroît une personne très humble et d'une gentillesse infinie. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris sa disparition.

Jean-Pierre Vacher et Jacques Thiriet

Dernières nouvelles du Pélobate brun en Alsace

Par Fanny Gosselin

Le pélobate brun est l'un des amphibiens les plus menacés en France. La plus importante population française se situe dans le Bas-Rhin, la responsabilité de l'Alsace est donc particulièrement importante pour la conservation de cette espèce. Un plan régional d'actions porté par la DREAL Alsace et rédigé par l'association BUFO a donc vu le jour en 2012. Des actions de suivis, de conservation et de communication seront donc réalisées sur la période 2012-2016.

L'association BUFO mène un suivi sur le Pélobate brun depuis 1998. Jusqu'à aujourd'hui cette espèce avait été observée dans une douzaine de communes bas-rhinoises, dans la bordure rhénane et le ried de la Zorn. Le Suivi des indicateurs de la biodiversité en Alsace (SIBA) mis en place depuis 2005 permet d'avoir un premier aperçu de l'évolution des populations. Ce sont huit sites dans le Bas-Rhin et deux sites dans le Haut-Rhin qui sont prospectés chaque année. Malheureusement, les tendances sont à la baisse depuis 2008. Les causes de cette diminution sont difficiles à identifier, cependant les faibles précipitations des dernières années ont eu un impact négatif sur la reproduction du Pélobate brun. En 2010 et 2011, le cumul des pluies en dessous des normales saisonnières à la fin de l'hiver et au printemps avaient engendré un à sec précoce et persistant des mares où le Pélobate se reproduit habituellement. En 2010, 33 individus ont été observés sur quatre sites dans le Bas-Rhin et l'année dernière seuls deux individus ont



Femelle de Pélobate brun, 2012 © Fanny Gosselin

été détectés en forêt de Mothern. Cette année, au cours des différentes sorties nocturnes, ce sont dix adultes qui ont été observés à Mothern et trois adultes dans la Réserve naturelle nationale du delta de la Sauer. Le nombre d'individus observés en déplacement reste faible en comparaison des années précédentes. Néanmoins, la reproduction de l'espèce s'est bien déroulée grâce au printemps plutôt pluvieux, plusieurs têtards ont pu être observés dans les mares de la réserve et à Mothern. Les prospections réalisées cette année ont permis d'enregistrer dans la base de données deux nouveaux sites de reproduction dans le Bas-Rhin : une mare à Mothern non loin des sites de reproduction déjà connus et une zone humide située dans un massif forestier en bordure du Rhin sur la commune de Neuhaeusel.

Des mares favorables au Pélobate brun ont été creusées au courant de l'hiver 2011-2012 par le Conseil général du Bas-Rhin à Lauterbourg dans le cadre du programme de réintroduction de la Cistude d'Europe. Un suivi de ces milieux sera réalisé par l'association dans le

cadre de notre convention de partenariat avec le CG67.

Dans le Haut-Rhin, la campagne de prospections ciblées menée cette année n'a pas été concluante puisque l'espèce n'a pas été observée. À noter que les dernières observations de l'espèce dans ce département remontent à 2006. Cette population semble menacée d'extinction à très court terme.

Une nouvelle méthode de suivi

En 2011, une étude acoustique a été mise en place afin de détecter l'espèce. En collaboration avec le CETE de l'Est (Centre d'Études Techniques de l'Équipement) à Strasbourg, un dispositif d'enregistrement des chants (hydrophone) a été installé sur quatre secteurs où la présence du Pélobate brun est supposée. Cette nouvelle méthode de suivi a été reconduite cette année, et les enregistrements ont permis de confirmer la présence de l'espèce à Brumath. De plus, trois chanteurs ont été entendus lors d'une sortie dans la carrière en exploitation.

Situation du Lézard vert occidental en Alsace : résultats du suivi 2012 et bilan de 7 années de suivi

Par Nastasia Wisniewski



Lézard vert occidental juvénile en mue à Thann (68) © Nastasia WISNIEWSKI

Depuis 2005, BUFO réalise un suivi annuel standardisé du Lézard vert occidental en Alsace. Ce suivi s'inscrit dans le cadre du SIBA (Suivi des Indicateurs de la Biodiversité en Alsace). Porté par l'Office des données naturalistes d'Alsace (ODONAT), ce projet consiste à étudier l'évolution annuelle de la biodiversité en Alsace à partir de 23 indicateurs faunistiques pertinents.

Le suivi du Lézard vert mis en place par BUFO consiste à compter les individus à vue le long d'un itinéraire défini au moment de la période d'activité

des lézards entre les mois d'avril et de juillet. Dix-sept sites sont suivis : trois sites dans le Bas-Rhin et 14 dans le Haut-Rhin. Deux passages sont effectués sur chaque site afin de réduire le biais de détectabilité dû à divers facteurs : météorologie défavorable, activité réduite des lézards, activités humaines...

Cette année, 259 lézards verts ont été comptabilisés durant le suivi sur l'ensemble des sites.

La colline du Bollenberg accueille la population la plus importante de la région. Ce site concentre à lui seul 37%

des effectifs globaux. 96 individus y ont été comptabilisés en 2012. Une partie de la gestion de ce site est assurée par le Conservatoire des sites alsaciens (CSA) et par le Conseil général du Haut-Rhin, permettant ainsi la préservation des prairies sèches et des haies qui délimitent les parcelles, ainsi que des micro-habitats de murets de pierres et de buissons d'épineux au milieu des prairies. Il en résulte une grande surface de milieux favorables et des ressources trophiques suffisantes pour le Lézard vert.

Le Strangenberg à Westhalten

apparaît également comme un site majeur pour l'espèce en Alsace avec 21% des effectifs. Il abrite une population bien plus conséquente que ce que laissaient supposer les précédents comptages. En effet, 55 individus y ont été comptabilisés cette année, alors qu'une dizaine d'individus en moyenne étaient contactés les années précédentes. À l'instar du Bollenberg, le Lézard vert bénéficie de la gestion du CSA et du CG68 qui permet le maintien des pelouses sèches, des haies et des buissons épineux.

Les communes de Scherwiller et de Dieffenthal accueillent également une population de Lézard vert relativement importante, avec respectivement 30 et 20 lézards comptabilisés en 2012. L'espèce y trouve en effet des milieux et des micro-habitats favorables : landes à callunes et genêts, lisières à végétation herba-

cée et arbustive importante, talus avec amoncellement de pierres.

Contrairement au Bollenberg et au Strangenberg, ces sites ne bénéficient pas d'une gestion écologique. Au regard de leur intérêt pour la conservation du Lézard vert en Alsace, il serait pertinent de mettre ces sites en gestion conservatoire. Des discussions sont prévues entre les communes concernées, BUFO et le Conseil Général du Bas-Rhin.

Cette année, trois individus (une femelle, un mâle et un juvénile) ont été contactés sur la colline du Zinnkoepfle à Soultzmat. L'espèce n'avait jamais été contactée sur ce site auparavant lors du suivi annuel. Le site étant vaste, la détection de l'espèce est rendue difficile. D'autant plus que la population semble de petite taille. Ces faibles effectifs sont étonnants au regard des résultats obtenus

pour le Strangenberg, situé à seulement 1 km du Zinnkoepfle. La gestion du Zinnkoepfle est peut-être moins favorable à l'espèce qu'au Strangenberg. En effet, le milieu y est plus fermé. Les buissons d'épineux et les chênes colonisent peu à peu la prairie sèche, réduisant ainsi la surface d'habitats favorables pour le Lézard vert.

Les données récoltées depuis le début du suivi en 2005 ont pu être compilées pour étudier l'évolution des effectifs de Lézard vert en Alsace. L'analyse statistique révèle qu'il n'existe pas de tendance significative. Les effectifs de lézards verts sont stables en Alsace depuis 2005. Les sites échantillonnés n'ayant pas subi de perturbations majeures depuis le début du suivi, il semblerait que les populations parviennent à se maintenir dans leur état de conservation initial.

Projet en faveur des Espaces naturels sensibles

Dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil général du Bas-Rhin, nous nous sommes engagés à prospecter puis à signaler chaque année des sites ou parcelles qui se révèlent être particulièrement intéressants pour l'herpétofaune. L'objectif final étant que le Conseil général puisse procéder à des démarches d'acquisition foncière au titre des ENS (Espaces naturels sensibles).

Les espèces principalement ciblées par cette action sont les suivantes :

- Pélobate brun,
- Triton crêté,
- Crapaud vert,
- Crapaud calamite,
- Sonneur à ventre jaune,
- Lézard vert occidental.
- Grenouille des champs,

En 2011, huit sites ont été proposés dont quatre concernaient directement le Lézard vert sur les communes de Scherwiller et de Dieffenthal. Sur les autres sites proposés les espèces ciblées étaient principalement le Sonneur à ventre jaune, le Pélobate brun et la Grenouille des champs. En 2012, 14 sites ont été proposés principalement pour le Sonneur à ventre jaune et le Triton crêté. Par ailleurs, un ancien étang de pêche abandonné a également été signalé à Sélestat. Ce site, une fois renaturé, pourra constituer un habitat particulièrement favorables aux amphibiens.

N'hésitez pas à nous signaler l'existence de zones favorables aux amphibiens ou reptiles ciblées par cette action.

Grenouille rousse : une expérience imprévue

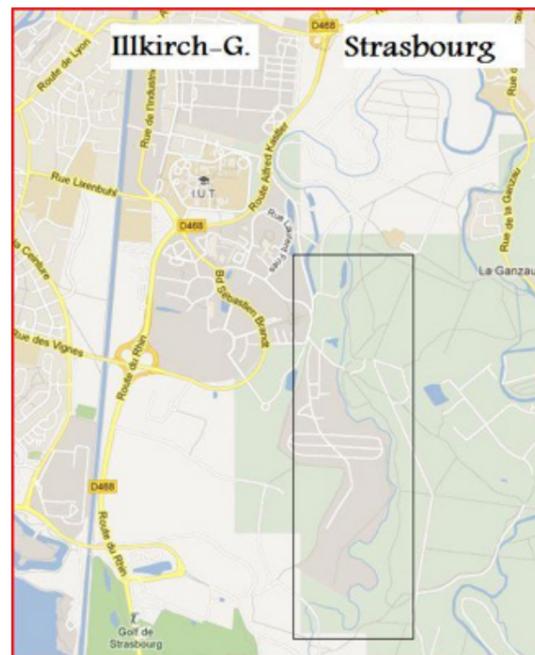
Par Jean-Sébastien Carteron

À l'ouest de la forêt du Neuhof (Strasbourg) et d'Illkirch-Graffenstaden, il y avait peu de mares et de grenouilles. Une inondation imprévue sur le Schwarzwasser, de 2010 à 2012, change les données.

En 2009 et avant, très peu de pontes étaient notées dans le secteur, surtout par manque de mares visibles. Le cours d'eau, le Schwarzwasser, était en général limité à son lit mineur faisant autour de 5 à 8 mètres de largeur. On trouvait les pontes dans quelques flaques et ornières sur les chemins. Deux étangs privés étaient inaccessibles, d'autres grands étangs étaient consacrés à la pêche et sans présence notable d'amphibiens. Deux autres, l'étang Lichtenberg et le Baggersee, sont cités pour comparer cette situation à d'autres populations proches. Deux bassins récents avec grandes buses, exutoires d'eaux pluviales, n'ont pas été étudiés.

En 2010, une inondation imprévue qui touchait les abords de cette rivière attira mon attention. J'ai effectué alors 5 sondages dans des « diverticules » de rivières nouvellement créés, et repérés par des cercles sur la carte 2010-2011. Mais aucune ponte n'y a été observée en 2010.

En 2011, les 5 sondages ont été refaits, et sur les cinq, 4 sites étaient devenus des sites de ponte avec 398 pontes comptées de grenouille rousse. Une exploration complète vers la retenue réalisée avec Victoria Michel et Cindy Gérard nous amena à un total de 461 pontes de grenouille rousse sur la partie 1 du bassin. Au regard des comptages effectués aux alentours, ce site était devenu le site de reproduction le plus important à l'ouest de la forêt, pour la grenouille rousse.



Secteurs étudiés	Prospections 2010	Prospections 2011	Nombre de pontes de grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>)		Nombre de pontes de grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)		Nombre total de pontes de grenouilles brunes	
			2010	2011	2010	2011	2010	2011
Lichtenberg	28/03/2010	23/03/2011	270	387	38	23	308	410
Baggersee	27/03/2010	03/04/2011	38	118	0	0	38	118
Bord inondé du Schwarzwasser	/	30/03/2011	/	461	0	0	0	461
Bord d'un étang privé	/	30/03/2011	/	11	0	0	0	11
Ornières de chemins	04/03/2010	23/03/2011	20	26	0	0	20	26
TOTAL			328	1003	38	23	366	1026

Nombre de pontes 2010 et 2011 des grenouilles rousse et agile sur la Réserve Naturelle de la forêt du Neuhof (Strasbourg) - Illkirch-Graffenstaden (Observateurs : CARTERON J.-S, GÉRARD Cindy, MICHEL Victoria)

La raison de cette inondation permanente avec la constitution d'un grand bassin et de nombreux « diverticules » favorables à la grenouille rousse nous a été expliquée par Rémy Gentner, responsable de la gestion du site à la CUS... En raison de fuites dans les anciennes planches de la retenue, elles ont été remplacées sur la même hauteur par des plaques métalliques. Mais l'étanchéité étant bien plus parfaite avec ce nouveau dispositif, le niveau d'eau s'est trouvé relevé de 20 cm (valeur indicative approximative) et a créé un effet d'inondation. La correction de niveau a été décidée avec consultation de notre association. Et le retour à la normale (ou proche) s'est effectué en février 2012.

Nous en avons profité pour en constater les effets lors d'un suivi en mars 2012. Il est à noter que nous n'avons pas perçu jusqu'à présent l'existence d'un bassin à cet endroit. Et si vous y passez, l'exubérance de la forêt rhénane, l'inexistence de sentiers au bord de l'eau et le terrain militaire qui longe une grande partie de la rive gauche empêchent tout accès et toute visibilité. Cependant, en hautes bottes, la partie terminale (partie 2) a été accessible et nous a livré les données suivantes pour 2012.

	Partie 1	Partie 2	TOTAL
Année 2011	461	Non étudiée	461
Année 2012	349	527	876

Nombre de pontes de grenouille rousse sur le Scharzwasser (en amont de la retenue)

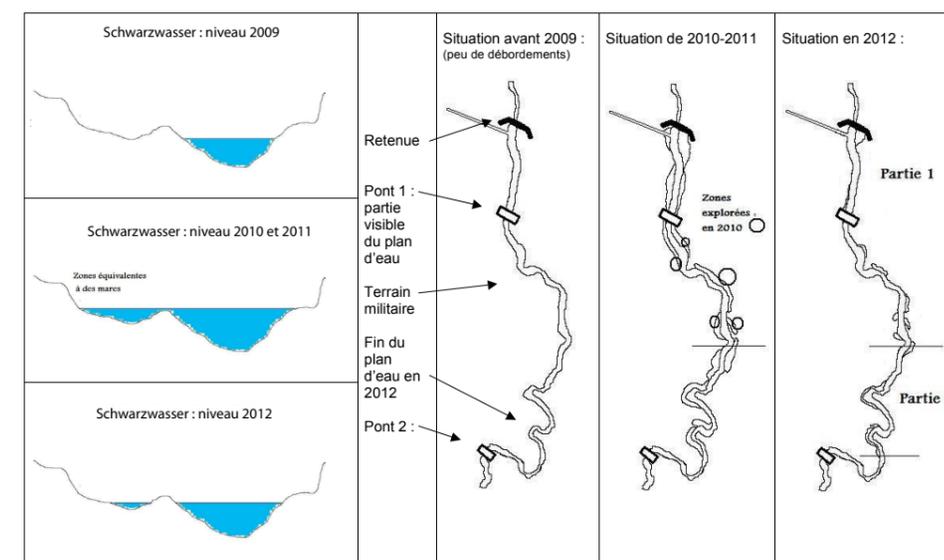
La rivière du Schwarzwasser s'avère être un site de tout premier plan pour la grenouille rousse, avec 876 pontes en 2012, malgré la baisse de niveau du plan d'eau. Pour évaluer l'effectif des grenouilles adultes, selon le sex-ratio proche de 1 :1 souvent cité dans la littérature, on pourrait multiplier par 2 le nombre de pontes, soit environ 1 800 grenouilles. Car il faut deux adultes en théorie, un mâle et une femelle, pour obtenir une ponte même si un mâle peut féconder plusieurs femelles.

C'est le second site en importance dans cette nouvelle réserve naturelle, pour la grenouille rousse, et cela correspond bien à ce que nous en savons pour d'autres forêts de plaine (Illwald à Sélestat...). La petite baisse de 24% du nombre de pontes, de la partie 1, est ainsi largement compensée par les potentialités restantes en fin de bassin, et qui étaient inconnues auparavant.

En conséquence, cette expérience imprévue nous apporte une solution de gestion tout à fait cohérente, au moins pour favoriser la grenouille rousse, en montrant qu'une inondation d'une partie de la rivière qui pourrait n'être que temporaire (3 à 4 mois) se montrerait assez rapidement (en 2 ans) très efficace pour reconstituer des populations.

La connaissance de l'évolution des autres populations plus éloignées m'autorise à suspecter cependant une conjonction très favorable d'événements en 2012 à l'origine de cette réussite, comme un début d'expansion de l'espèce, des conditions climatiques favorables et des réussites fortes de croissance des imagos au cours des deux ou trois années précédentes.

La situation évolutive du plan d'eau décrite en images (retranscriptions schématiques) :



Les vipères dans le Haut-Rhin

Par Jacques Thiriet



Vipère péliade - Lapoutroie (68) - 02/07/2001 © Francis Muller

La présence dans le Haut-Rhin des deux espèces de vipères *Vipera aspis* et *Vipera berus* est pour l'essentiel le résultat des introductions malheureuses et, pour certaines, illégales effectuées à partir de la fin des années 70 en plusieurs points du département. Seule une donnée d'observation de 1921 dans le Jura alsacien concerne une vipère aspic indigène.

Dès leur découverte, les petites populations introduites ont fait l'objet d'un suivi assez régulier, et les observations validées sont consignées dans la base de données de BUFO.

Les données des années 1990-2007 ont été compilées pour réaliser les monographies des deux espèces dans l'Atlas des

amphibiens et reptiles d'Alsace, paru en 2010.

La vipère péliade n'a jamais été trouvée en dehors du lieu d'introduction et de ses abords, la tourbière de l'Étang du Devin, située sur les hauteurs de Lapoutroie. À partir de sa découverte en 1980, des observations régulières d'individus différents ont été effectuées chaque année jusqu'en 2001. La reproduction de l'espèce *in situ* pendant cette période est attestée par la découverte de mues de vipéreaux ainsi que d'individus relativement jeunes plusieurs années après la date présumée de l'introduction. Par la suite, les données deviennent plus sporadiques, sans

qu'on puisse attribuer cette apparente régression à une cause précise : raréfaction spontanée ou défaut de prospection, prélèvements d'individus... La dernière observation validée sur ce site remonte à 2003.

La vipère aspic a été introduite à partir de 1973 par une personne isolée en plusieurs points du département. Elle a été retrouvée sur la colline du Bollenberg et sur les hauteurs de Ribeauvillé. Ces deux populations se sont maintenues, et ont donné lieu à de nombreuses observations. À Rouffach et Westhalten, la population de vipère aspic semble assez prospère, elle se maintient depuis plus de 30 ans et occupe actuellement un

espace d'environ 150 hectares. La curiosité et parfois l'imprudence de promeneurs ou de photographes peuvent être à l'origine d'accidents : un cas de morsure et d'envenimation à Rouffach a été rapporté en 2011 par le Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Strasbourg. À Ribeauvillé, la zone d'occurrence de la vipère aspic est limitée à moins d'une cinquantaine d'hectares, mais sa présence aux abords immédiats de la ville peut poser parfois des problèmes de cohabitation et nécessite régulièrement l'intervention des brigades vertes ou de la police rurale. La presse a relaté en 1985 un cas de morsure dû à l'imprudence et à la témérité d'une habitante de la ville. Dans la commune voisine de Bergheim, la découverte en 2009 d'une vipère écrasée sur une route, identifiée par l'ONCFS comme *Vipera aspis*, in-

dique peut-être une extension de cette petite population vers le nord.

Il faut noter la présence à l'état spontané de la coronelle lisse *Coronella austriaca* sur tous les sites d'introduction, ce qui n'est pas sans poser des questions lorsque nous arrive une mention de vipère non documentée, par des photos par exemple. La confusion entre coronelle et vipères est en effet fréquente ; elle est à l'origine de la plupart des rumeurs de présence de la vipère en différents points de l'Alsace, où tout le monde connaît « quelqu'un qui a déjà vu des vipères ici »...

Enfin, signalons la découverte récente (2010) de la vipère péliade dans le périmètre de la réserve naturelle de Tanet-Gazon du Faing, sur le versant lorrain des Vosges, où elle a été pro-

bablement introduite. Les recherches menées sur ce site en 2012 n'ont pas donné de résultat.

Bien que ces serpents ne soient pas indigènes dans notre région, les observations doivent néanmoins être consignées. Aussi les naturalistes fréquentant la région sont-ils tous invités à transmettre leurs données à BUFO via le masque de saisie du site www.faune-alsace.org ou directement par courriel à bufo@9online.fr.

En dehors de l'aire de présence connue, en raison des importants risques de confusion, seules les données documentées par des photographies probantes pourront être validées.

Merci d'avance à celles et ceux qui feront l'effort de communiquer leurs informations !



Vipère aspic - Ribeauvillé (68) - 29/08/2011 © Jean-Pierre Vacher

Les migrations printanières dans le Haut-Rhin

Par Anne Ganet



Site de migration - Turckheim (68) © Victoria Michel

Pour finaliser mon master 2 « espace rural et environnement » (université de Dijon) j'ai effectué un stage de 6 mois au sein de l'association BUFO sur la problématique de l'évaluation de l'efficacité des différents dispositifs de protection routière et l'identification des zones à enjeux pour la migration des amphibiens dans le département du Haut-Rhin.

Dans ce département, c'est le Conseil général qui coordonne depuis une vingtaine d'années les campagnes de protection des amphibiens le long des routes départementales. Voici un petit bilan général de la situation.

En ce qui concerne les dispositifs temporaires. L'installation des équipements et le ramassage sont des activités qui fonctionnent bien. En guise de rappel, voici quelques éléments qui ne sont pas toujours respectés :

doit être recourbée dans le sens d'arrivée de la migration, de sorte que les amphibiens ne puissent pas les escalader ;

- pas d'espace entre le seuil et le sol ;
- le seuil doit être tangent au filet ;
- à chaque extrémité du dispositif, le filet doit être recourbé et un seuil doit être placé à cet endroit pour que le dispositif soit opérationnel sur toute sa longueur.

Pour ce qui est des dispositifs pérennes, l'avantage majeur d'un passage à petite faune est son fonctionnement permanent et autonome. À juste titre, nous pourrions nous réjouir que la mise en place de ce type de dispositif soit de plus en plus fréquente, mais à la seule et unique condition que le positionnement des buses par rapport aux axes de migrations soit bien réfléchi, que la conception de l'ensemble du dispositif soit

irréprochable et que son entretien soit assuré chaque année.

En Alsace, il reste à instaurer des suivis, réguliers et sur le long terme, des passages à petite faune (au moins sur le site d'Ammerschwihl qui est le plus récent) pour se rendre compte de leur efficacité et de leur efficacité. De plus, il est primordial de ne pas se focaliser uniquement sur les dispositifs de protection routière mais d'avoir une vision globale qui est celle du paysage. Les mesures d'atténuation de la mortalité routière des amphibiens seront restreintes si les habitats nécessaires à la survie des espèces ainsi que les corridors pour se déplacer entre ces habitats ne sont pas conservés ou encore pire s'ils sont déjà détruits.

Au fil des années, le nombre de sites équipés et le linéaire de filets augmente. Le bilan des campagnes de sauvegarde est donc plutôt positif en termes d'effectif d'amphibiens sauvés. Cependant quelques améliorations assez simples pourraient être apportées. Par exemple, la construction de banquettes sous l'ouvrage d'art du site de Michelbach. Ou encore la mise en place d'une déviation nocturne en période de migration des amphibiens pour éviter de traverser le site de Sondersdorf.

Les 24 heures de la Biodiversité

- Bilan de l'édition 2012 -

Par Wendy Hahn

Désormais devenu un rendez-vous incontournable pour les naturalistes de la région, les 24 heures de la biodiversité se sont déroulées pour leur troisième édition les 9 et 10 juin 2012 dans le Val de Villé. Un peu plus de soixante personnes ont participé à cet événement. Le site d'étude proposé couvrait plusieurs communes, pour une surface de plus de 3800 ha englobant des milieux ouverts (prairies humides de la vallée du Giessen, coteaux ouverts) et forestiers (premier étage vosgien).

Déroulement du week-end

L'accueil a eu lieu le samedi matin à la salle polyvalente de Saint-Maurice, où le verre de bienvenue était offert par la mairie. Après la présentation de la commune par le maire et de la manifestation par Yves Muller, Président d'ODONAT, la formation des groupes de naturalistes, avec la distribution des secteurs, a été opérée afin de répartir au mieux les prospections botaniques, ornithologiques, entomologiques, fongiques et herpétologiques. Celles-ci ont été menées sur l'ensemble de la journée. La météo s'est révélée très favorable aux observations ornithologiques, mais fut moins propice aux entomologues et aux chiroptérologues en raison d'un vent important le samedi.

En début de soirée le maire de Breitenbach a accueilli les participants à l'Espace Nature. Un apéritif suivi d'un repas convi-

vial a permis d'échanger les ressentis de la journée.

Au crépuscule, un inventaire chiroptérologique (sonomètre + deux sites de captures avec filets japonais) a été effectué jusqu'à 1 h du matin.

Le dimanche matin, une quinzaine de participants ont été accueillis à l'Espace Nature de Breitenbach afin de former les groupes pour les prospections botaniques, ornithologiques, fongiques et herpétologiques de la journée.

Bilan des observations

Au cours de la manifestation, 217 espèces animales et mycologiques ont été observées, ainsi que 239 taxons floristiques différents.

Observations faunistiques et mycologiques recensées :

- 7 espèces d'amphibiens et de reptiles
- 17 espèces de mammifères dont 2 chiroptères
- 74 espèces d'oiseaux, dont la Pie-grièche écorcheur (qui a montré une belle population sur le secteur. Le Tarier des prés et la Bondrée apivore ont également pu être observés.)
- 31 espèces de papillons dont le Thècle du de l'acacia, la Mélitée noirâtre et le Cuivré écarlate, inscrits sur la Liste Rouge ;
- 13 espèces de libellules dont l'Agrion de mercure, espèce protégée, inscrite en Liste Rouge ;
- 8 espèces d'orthoptères dont

le Criquet ensanglanté et le Dectique verrucivore, inscrits sur la Liste Rouge ;

• diverses autres espèces d'insectes (14 espèces de coléoptères et 15 espèces de diptères ; 1 espèce d'hémiptère et 3 espèces d'hyménoptères).

• 25 espèces de champignons

Observations floristiques :

• 10 espèces remarquables ont été recensées dont 4 sont en Liste Rouge régionale :

Carex distans, *Hieracium caespitosum*, *Oenanthe peucedanifolia*, *Rosa x dumalis*, *Scleranthus perennis*, *Polystichum x bicknellii*, *Anthericum ramosum*, *Carex cuprina*, *Filipendula vulgaris*, *Rubus canescens*

Bilan de l'édition 2012

Les prospections ont permis d'établir un état des lieux approfondi de la biodiversité, sur un ensemble de sites où peu de données étaient disponibles.

La présence motivée et enthousiaste des participants -de plus en plus nombreux d'année en année- montre l'intérêt et le succès croissant dont bénéficie cette manifestation.

Cette année les naturalistes présents ont été suivis tout au long du week-end par les micros et caméra de plusieurs reporters puisque l'ensemble de la manifestation a fait l'objet d'un reportage de 25 mn pour l'émission Rund'Um ainsi que deux articles dans les Dernières Nouvelles d'Alsace.

Bilan des actions engagées pour le crapaud vert dans les gravières alsaciennes

Par Victoria Michel

En 2007, l'association BUFO et le Conseil général du Bas-Rhin se sont associés pour mettre en place des actions afin d'améliorer les connaissances sur la répartition du crapaud vert. Ce travail a permis également de prendre contact avec les responsables d'exploitations de carrière où l'espèce se reproduit principalement.

En 2009, des mesures favorables comme la création de mare ou la mise en défends de certaines zones sont engagées sur la plupart des sites concernés par la présence de l'espèce.

En 2010, la première convention de partenariat en faveur du crapaud vert est signée entre

l'association BUFO et la société Holcim. L'objectif principal est de mettre en place annuellement des aménagements favorables à la reproduction de l'espèce (création de mares) ainsi qu'un suivi de la population réalisé par l'association et de nombreux bénévoles. Par ailleurs, des actions ponctuelles de sensibilisation du personnel salarié ou du grand public sont également réalisées.

En 2012, des conventions de partenariats sont signées sur l'ensemble des carrières en exploitation accueillant la reproduction du crapaud vert. Dans le cadre du Plan régional d'actions mené par la DREAL Alsace

(Direction régionale de l'écologie, de l'aménagement et du logement) Alsace et l'association BUFO, des formations des responsables d'exploitations ont pu avoir lieu notamment en partenariat avec l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux). Par ailleurs, un guide technique de prise en compte de l'espèce à destination des industriels et des aménageurs est actuellement en cours de rédaction et devrait être publié courant 2013.

Un grand merci aux bénévoles qui offrent leur aide pour les suivis printaniers.

Du côté des membres... Récit de Cédric Hiegel

Lundi 16 juillet, une journée de travail pas tout à fait comme les autres...

Alors que je cherchais des produits sur le parc, mon œil est attiré par des points sombres dans une flaque d'eau que j'avais pourtant surveillée depuis le début du printemps. Cette petite zone d'eau temporaire est remplie de têtards noirs appartenant au genre *Bufo* et très certainement à l'espèce *Bufo viridis* : le fameux crapaud vert!

Je préviens mes collègues afin que plus personne ne roule dans cette zone. Le 30 juillet, je suis retourné sur place et j'ai pu observer un bon nombre d'imagos à proximité de la zone en eau. Les dernières observations ont eu lieu le 10 septembre et ce sont au total 1021 petits crapelets qui ont été observés en compagnie de mes collègues et à qui nous souhaitons bonne chance!



Imago Crapaud vert - Geispolsheim (67) - 08/10/2012 © Cédric Hiegel

Les plans régionaux d'actions sont validés !

Par Victoria Michel



Pélobate brun © Nastasia Wisniewski - Crapaud vert et Sonneur à ventre jaune © Victoria Michel

Les Plans régionaux d'actions (PRA) correspondent à la déclinaison régionale des Plans nationaux d'actions (PNA) mis en place par l'État pour assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Ces plans constituent des documents d'orientation qui sont basés sur trois principaux axes : connaissance, conservation et sensibilisation. Ces documents sont établis pour une durée de cinq ans et visent à :

- organiser un suivi cohérent des populations,
- mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à la restauration des espèces et de leurs habitats,
- informer les acteurs concernés et le public,
- faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et les politiques publiques.

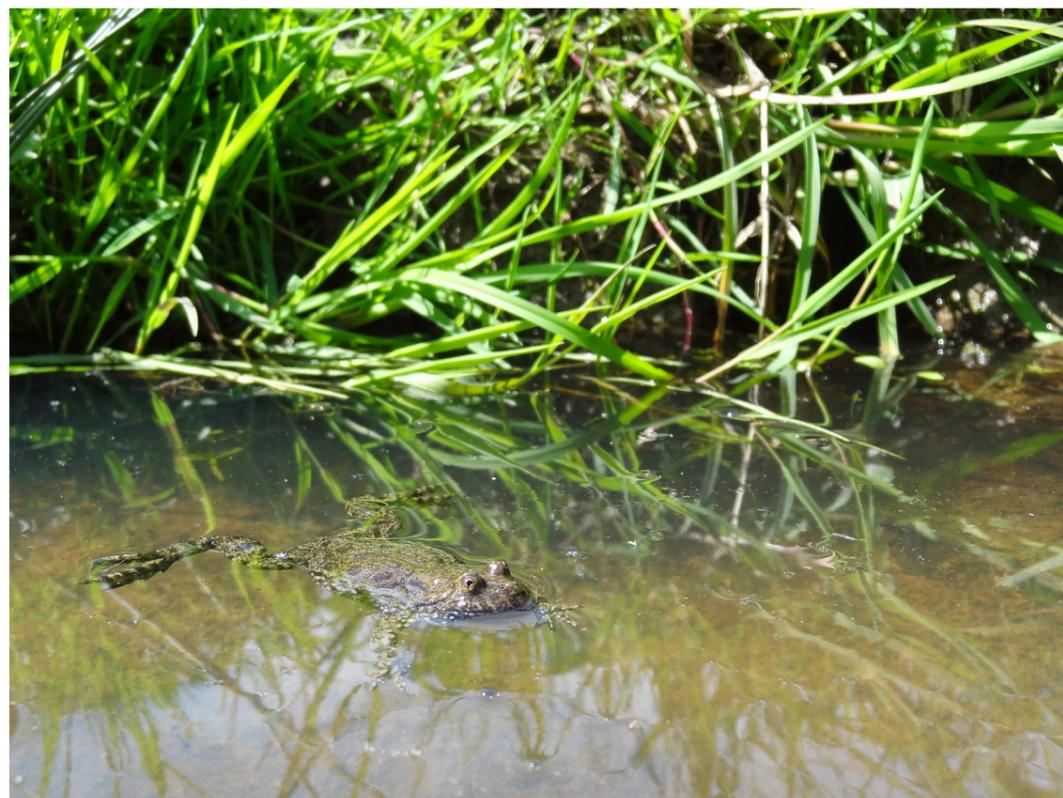
Actuellement, 17 PNA concernent l'Alsace et de nombreuses espèces de notre région (exemples : Odonates, Chiroptères, Milan royal...). Chez les amphibiens, trois espèces sont concernées : il

s'agit du Sonneur à ventre jaune, du Crapaud vert et du Pélobate brun. La rédaction de ces déclinaisons a été confiée par la DREAL Alsace à l'association BUFO sous la coordination de l'association ODONAT (Office des données naturalistes d'Alsace). Le premier comité de pilotage (COFIL) a eu lieu le 30/01/2012 afin de présenter les documents en cours d'élaboration aux personnes et institutions concernées par la préservation de ces espèces. Par la suite, les plans régionaux ont été présentés au CSRPN (Conseil scientifique régional pour la protection de la nature) le 02/04/2012. Suite aux différentes remarques et modifications, la DREAL a validé définitivement les plans régionaux d'actions concernant les amphibiens le 04/12/2012. Ces derniers sont maintenant téléchargeables sur le site Internet de BUFO ainsi que sur le site Internet de la DREAL Alsace. Ces documents sont constitués d'une présentation générale de l'espèce et d'un état des lieux précis de leur situation en Alsace (répartition, tendances, menaces). Enfin, des fiches décrivent et priorisent les actions à réaliser pour maintenir ces espèces dans un bon état de conservation.

Certaines actions décrites dans les plans sont déjà en cours de réalisation et doivent perdurer, comme par exemple le suivi des indicateurs d'évolution des populations de Crapaud vert ou de Pélobate brun. Dans certains cas, les actions présentées permettent de dresser un cadre général comme par exemple favoriser la réalisation d'études scientifiques. Au final, certaines actions sont communes aux trois espèces comme l'entretien, la création et la restauration de zones humides, la mise en place d'actions de communication à destination du grand public ou encore la mise en place d'actions de contrôle et de police. C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous nous sommes engagés à réaliser cet hiver des cartes d'alerte qui permettront aux services instructeurs de l'État ainsi qu'aux aménageurs de cibler les zones de sensibilité. Ces documents seront accompagnés de fiches synthétiques de présentation des espèces et des impacts induits par les principaux types d'aménagements. Enfin, la séquence «éviter, réduire, compenser» correspondante sera également présentée.

Une nouvelle espèce en Alsace ?

Par Jean-Pierre Vacher



Mâle de sonneur à ventre de feu *Bombina orientalis* dans une ornière à Albestroff (57) le 8 mai 2012. © Jean-Pierre Vacher

Depuis 2011, nos collègues lorrains ont ajouté une espèce d'amphibien à leur liste régionale : le sonneur à ventre de feu *Bombina orientalis* (voir BUFO Contacts n°12). Ce petit anourea en effet été découvert en 2009 dans des étangs de pisciculture situés sur la commune d'Albestroff, à l'est de la Moselle, sur le plateau lorrain. Des prospections supplémentaires menées en 2011 ont permis de confirmer l'implantation de l'espèce. Sur place, les naturalistes locaux ont en effet constaté que l'effectif de la population de sonneur à ventre de feu semblait très important. Ainsi, en 2012, une étude a été menée pour le Parc naturel régional de

Lorraine par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, BUFO, et l'Université de Bâle. Elle intégrait des aspects liés à la répartition, à la dispersion, à l'écologie et à l'interaction avec le sonneur à ventre jaune, qui lui est présent à l'état naturel dans le secteur. Comme Albestroff se trouve à quelques kilomètres seulement de la limite avec le Bas-Rhin, la campagne de prospections menée en 2012 ainsi que l'échantillonnage d'ADN pour des analyses génétiques a intégré des secteurs bas-rhinois. Les résultats de cette étude montrent que le sonneur à ventre de feu est présent sur plusieurs localités, et au moins sur trois communes différentes,

toutes situées sur le territoire lorrain. L'espèce tend donc à se disperser. Elle a colonisé la plupart des pièces d'eau du massif forestier attendant aux étangs de pisciculture, ces derniers étant considérés comme le point originel d'introduction. De plus, le sonneur à ventre de feu a été trouvé dans deux localités mosellanes distantes d'environ 5 km des étangs. Même si les effectifs de ces populations périphériques sont bien moindres que ceux observés sur le site de découverte, ces données indiquent une propension de l'espèce à se disperser.

L'étude génétique a cherché à vérifier s'il existait un phéno-

mène d'hybridation entre les deux sonneurs. Cette information est importante car les deux espèces sont connues pour s'hybrider dans la nature. Or, dans le cas d'une telle interaction entre espèce introduite et espèce autochtone, l'hybridation pourrait mener à terme au déclin, voire à la disparition, du sonneur à ventre jaune. Les résultats obtenus sont pour l'instant encourageants car nous n'avons pas détecté d'hybrides.

Par contre, nous avons trouvé la présence du champignon parasite des amphibiens, le chytride *Batrachochytrium dendrobatidis* (voir BUFO Contacts n°11) sur le

sonneur à ventre de feu, ce qui indique qu'il est potentiellement vecteur de cet agent pathogène.

Pour conclure, l'étude menée en 2012 a montré que le sonneur à ventre de feu ne se cantonne pas aux étangs d'Albestroff, mais tend à se disperser dans des habitats favorables aux alentours. Par contre, nous ne connaissons ni la vitesse, ni la direction du patron de dispersion. Pour l'instant, il n'a pas été trouvé en Alsace. Il n'a pas non plus été observé dans les mêmes habitats que le sonneur à ventre jaune. Ainsi, en l'état actuel des connaissances, le sonneur à ventre de feu ne

peut être considéré que comme potentiellement invasif. Si rien n'est mis en place pour limiter ou stopper sa dispersion, il est possible que d'ici quelques années, il atteigne les secteurs plus à l'est d'Albestroff et vienne s'ajouter à la liste des espèces d'amphibiens d'Alsace.

Ainsi, nous réitérons notre demande aux observateurs qui fréquentent le secteur d'être vigilants quant à l'identification des sonneurs du plateau lorrain et de la vallée de Sarre, et de transmettre directement les données avec photographies à BUFO : bufo@9online.fr (voir BUFO Contacts n°12).

Nouvelles parutions

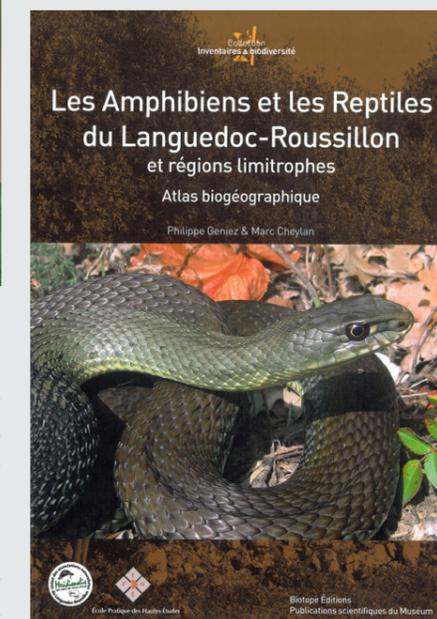
Le service des publications du Muséum national d'Histoire naturelle, associé à la maison d'édition Biotopie, viennent de faire paraître deux ouvrages consacrés à l'herpétofaune française :

• le tant attendu **Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France**, ouvrage collectif coordonné par Jean Lescure et Jean-Christophe de Massary, 272 p. (parution 15 janvier 2013). Cet ouvrage présente entre autres les cartes de répartition de chaque espèce d'amphibien et de reptile de France métropolitaine, générées grâce aux quelques 180 000 données récoltées par la Société herpétologique de France. Des chapitres complémentaires traitant des données fossiles, de la mise en place de l'herpétofaune et de la conservation des amphibiens et reptiles de France sont également inclus dans l'ouvrage. Prix public 34.90 €.



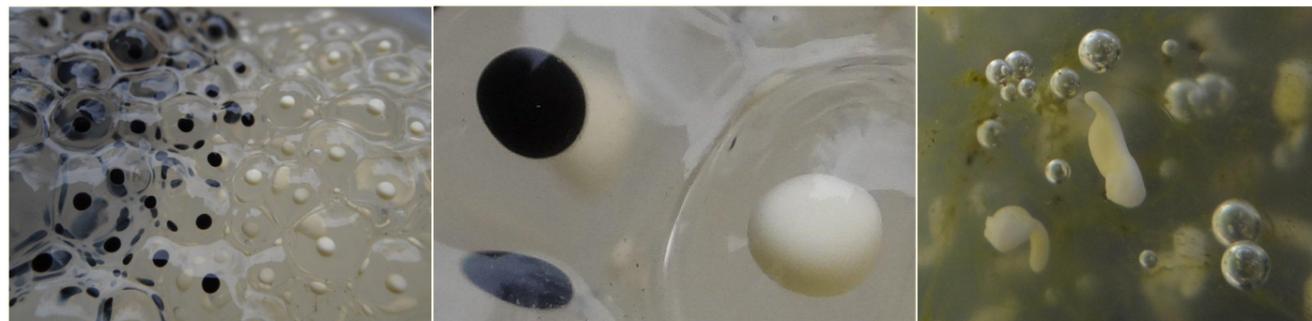
• **Les Amphibiens et Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes**. Atlas biogéographique, de Philippe Geniez et Marc Cheylan, 448 p. Cet ouvrage imposant traite de la répartition, de la biogéographie, de l'écologie et de la biologie des 46 es-

pèces d'amphibiens et de reptiles autochtones, des trois espèces acclimatées et des dix espèces introduites que l'on rencontre en Languedoc-Roussillon et dans les départements limitrophes. Prix public 39 €.



Ponte anormalement blanche de la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) en Alsace

Par Philippe Defranoux



Pontes et larve de Grenouille rousse © Philippe Defranoux

Dans le cadre de la préparation d'un inventaire photographique de la faune et de la flore de la vallée de la Haute-Thur (canton de Saint-Amarin dans le Haut-Rhin), j'ai eu la chance de faire connaissance du propriétaire d'un étang privé dans le secteur de Mollau, me signalant la présence depuis environ 10 à 12 ans, de pontes anormalement blanches de la Grenouille rousse.

Au printemps 2011, j'ai observé, dans cet étang, des têtards « blancs » et me suis donc décidé à réaliser un suivi photographique d'une éventuelle prochaine ponte blanche durant l'année 2012.

En mars 2012, nous constatons la présence de deux pontes « blanches » dans l'étang privé exactement au même endroit que l'observation de 2011. Entre mars et octobre 2012, nous avons décidé de suivre, le propriétaire de l'étang et moi-même, une demi-ponte sur les deux pontes présentes.

Ces œufs étaient d'un blanc immaculé ce qui tranchait avec la couleur normale « noire ».

J'ai pu photographier les différents stades, c'est-à-dire les œufs blancs, les embryons blancs puis les têtards toujours blancs. Des comparaisons photographiques ont été effectuées lors de ces trois stades avec des têtards noirs. Nous espérons obtenir des petites grenouilles albinos mais, à l'inverse, tous les têtards ont progressivement foncé. Un fort taux de mortalité a été constaté chez les têtards blancs par rapport aux têtards noirs qui évoluaient normalement. Petit à petit, les têtards blancs mouraient et ce principalement lors de l'apparition des pattes antérieures ou juste avant. Aucun têtard n'a pu atteindre le stade de grenouille juvénile. Parmi la demi-ponte observée, cinq têtards ont anormalement évolué ; il s'agit de cas tératologiques (science des monstruosités). En effet, les pattes postérieures ont subi une malformation. Un cas de

symélie partielle a d'ailleurs pu être constaté (pattes partiellement collées entre-elles).

Le dossier photographique a été transmis à de nombreux spécialistes professionnels et amateurs d'amphibiens (de la Société Herpétologique de France, du Muséum national d'Histoire naturelle, du CNRS, etc...). Les photographies et les réponses obtenues des herpétologistes seront transmises à l'association BUFO. La ponte est-elle issue d'une femelle albinos ou leucistique (albinos partiel ou incomplet) ? Les causes sont-elles d'origines génétiques ou liées à l'environnement (pollution, etc..) ? Difficile d'expliquer ce phénomène. Il semblerait que ce cas, rarissime sur l'ensemble de la France, ne soit pas connu en Alsace.

N'hésitez pas à transmettre vos observations naturalistes sur le site internet :

www.faune-alsace.org

BUFO

ASSOCIATION POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES AMPHIBIENS ET REPTILES D'ALSACE

Bulletin d'adhésion

En adhérant à BUFO, vous pourrez :

- participer aux activités de l'association,
- collaborer à l'inventaire des espèces d'amphibiens et reptiles d'Alsace,
- participer aux actions de protection engagées par BUFO,
- rejoindre les groupes de travail mis en place sur différents thèmes,
- et vous serez destinataire de notre feuillet de liaison "BUFO CONTACTS".

Je soussigné(e)

demeurant



adresse courriel :

- demande mon adhésion à BUFO, et règle le montant de la cotisation annuelle
 - individuelle : 10 €
 - couple : 15 €

nom, prénom et courriel du conjoint(e) :

- souhaite recevoir la correspondance par courriel lorsque la nature de l'envoi le permet
- souhaite soutenir les actions de l'association en réalisant un don de

Fait à le
(Signature)

Bulletin à renvoyer à :

BUFO
Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie
11 rue de Turenne
68000 COLMAR

Chaque membre prend l'engagement de respecter les statuts de BUFO qui lui seront communiqués, sur sa demande, à son entrée dans l'association. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant.